

ne tende directement ou indirectement à Dieu, aucun *désir* qui n'ait pour but la gloire de Dieu—*dans son cœur*, aucune affection qui ne soit voulue, approuvée, acceptée par Dieu.

Cette pensée l'oblige à garder *son corps* saint et immaculé, le regardant plus spécialement que le corps d'une simple chrétienne, comme le *sanctuaire où réside l'esprit saint*, et dans lequel habite Jésus-Christ comme dans sa propre maison.

Consacrée, c'est plus que cela encore, c'est être devenue comme cette *hostie* du saint sacrifice de la messe qui avant la consécration n'était qu'un peu de pain, et qui après les paroles sacramentelles du prêtre, tout en conservant les apparences du pain, est réellement *le corps de Jésus-Christ* déposé sur l'autel et dans le tabernacle, pour être *une victime de Dieu* qui perpétuellement adore, remercie, demande et expie.

C'est bien là la grande idée que les Saints se sont faite de l'état religieux,—et nous verrons plus loin comment les vœux font de l'âme une véritable *hostie*,—de sorte que la religieuse, après sa consécration garde son même visage, sa même voix, ses mêmes membres, son même corps, sa même volonté, mais tout cela ne doit être pour ainsi dire que des *apparences* ; tout cela elle ne le possède plus réellement, elle est devenue *hostie*, c'est-à-dire *victime de Dieu*. Or, être victime de Dieu, dit Bourdaloue et l'être par état,—
“ c'est n'être plus à soi, ne plus disposer de